

ÉCONOMIE GOOGLE APPLE PUBLICITÉ

## Google, Apple, Amazon : taxer les géants du Web en France, c'est possible ?

Contribuer au débat

+ Suivre le débat

Orchestré par Grégory Rozières ★  
Journaliste Newsring

OUI

53

NON

26

7

Contributions

0

Réaction

79

Votes

Repères

Le débat

J'aime

Tweeter 0

Share

Contribution précédente

 Toutes les contributions  
7 contributions

Contribution suivante &gt;



OUI

Alain Bensoussan ★ | Avocat en droit des technologies avancées

### Si la France taxe les géants du Web, tous les autres pays du monde suivront

J'aime

Tweeter 0

Share

15 février 2012, 15:41

Avant tout, il faut se demander s'il faut taxer ces entreprises étrangères. Nous sommes maintenant dans une économie où le binaire joue un rôle de plus en plus important. Taxer le binaire, cela me semble tout à fait normal. L'économie a toujours été basée sur un système de répartition de valeur. Dans celle-ci, la taxe est un des moyens les plus faciles pour pouvoir disposer d'un financement public. Ce qui est vrai dans le monde réel doit être vrai dans le monde virtuel. Et tous les pays vont le faire.

Peut-on le faire ? Internet est un monde virtuel où la notion de frontière est compliquée à mettre en place. Il est clair que celui qui prend la première position soit gagne toujours un avantage compétitif, soit risque de mettre en cause une partie de son économie. Là encore, je pense que c'est un avantage compétitif. La France a toujours montré quelle était un équilibre entre les principes éthiques et économiques. Je suis à peu près certain qu'en mettant en place cette taxe, tous les autres pays du monde suivront, parce que c'est inhérent au développement économique basé sur la valeur.

Pour les taxations, on a soit la taxation à l'émission, soit à l'utilisation. Géant du Web ou non, ils doivent participer à la péréquation du financement de l'économie publique par rapport à la valeur de l'économie privée. En tant que tel, asséoir une taxe sur la création de valeur sur le lieu où elle est consommée a du sens. Même si ces serveurs sont aux Etats-Unis, tous ces acteurs ont des .fr, .it, etc. Cela veut bien dire que, quelque part, il faut localiser et qu'au-delà de l'Internet sans frontière, il y a des consommateurs locaux. C'est donc sur le lieu de la consommation de la transaction qu'il faut mettre une taxe.

D'accord

Pas d'accord

Réagir à l'argument

### DERNIÈRES CONTRIBUTIONS



Philippe Marini ★

Sénateur de l'Oise, président de la Commission des finances du Sénat

C'est un devoir de taxer les géants du Web : une fiscalité moderne doit être évolutive



Yves Le Mouél ★

Directeur Général de la Fédération Française des Télécoms

Un cri d'alarme : c'est possible et indispensable



Benoît Tabaka ★

Secrétaire général du Conseil national du numérique

Taxer les géants de l'internet. Un enjeu de compétitivité pour les entrepreneurs français



Alain Bensoussan ★

Avocat en droit des technologies avancées

Si la France taxe les géants du Web, tous les autres pays du monde suivront



Manuel Atride ★

Blogueur, journaliste, informaticien ,enfin, encore un peu

C'est possible techniquement et légalement, mais pas sans difficulté